

5-

F 5816

unexemplé

CIRCULAIRE AU CLERGE.

Monsieur, -

La Retraite du Clergé du Diocèse commencera, Dimanche soir, 31 Août, et se terminera le 6 Septembre au matin. Les exercices s'en feront comme à l'ordinaire au Séminaire.

MM. les Curés pourront omettre les Vêpres le jour de l'ouverture de la retraite, afin de s'y rendre plus tôt; et ils pourront avancer d'une semaine la célébration des mariages qui se rencontreraient à cette époque, la dispense d'une publication de bans étant accordée par les présentes.

Les Membres de la Caisse Diocésaine sont informés que le Bureau annuel se tiendra au Séminaire, le Jeudi, 5 Septembre, après-midi.

Je donne tous les pouvoirs nécessaires pour la circonstance aux Prêtres dont le ministère sera requis durant la retraite, pour la desserte.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre dévoué Serviteur,

† JOS. EV. DE ST. HYACINTHE.